

Compte-rendu de la Réunion du Conseil Régional du 26 janvier 2026

Présents : C. Caussignac, E. Coll, T. Delmas-Sirven, F. Dreux, M. Faivre-Dupaigre, O. Galland, A. Kahn, JC. Olivan, L. Pannetier, E. Reneaume, J. Sabbah.

Invités : C. Poulin, D. Olivan.

Excusés : E. Perekrestow, D. Festor.

La séance est ouverte à 9h30 sous la présidence d'A. Kahn.

1) Approbation du PV du CR du 03 novembre 2025

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2) Actualités

Alain KAHN remercie Claudette Caussignac de nous accueillir à Narbonne pour ce premier conseil régional décentralisé.

La secrétaire aura un nouvel équipement informatique avec un portable, merci à O. Galland pour s'en être occupé.

Un séminaire des présidents de comité est prévu à la FFB les 11,12 et13 février. Il rassemble 29 comités de tailles différentes. A l'ordre du jour est prévue notamment la réforme territoriale des comités (gouvernance, rôle, etc.).

e-bridge : on ne sait pas si la mise en place des tournois et compétitions e-bridge contribue au développement des bridgeurs et au recrutement. Il serait intéressant d'avoir un bilan.

3) Tableaux de bord

Alain Kahn présente les tableaux de bord de notre comité au 23/01/2026 qui sont construits à partir des outils de la FFB

Il précise que les chiffres sont à prendre avec prudence sur ces outils FFB avec des chiffres en écart dans les différentes sources : Les licences créées en avril-juin peuvent être considérées comme des créations l'année suivante sur certains tableaux statistiques. Le mélange des scolaires dans les comptes de licences fausse le taux de renouvellement. Certains points devraient être corrigés dans les jours prochains par la FFB.

Sur l'analyse des résultats à ce stade de la saison, on peut noter avec satisfaction une amélioration des indicateurs principaux : création de licences et développement des licenciés :

- 227 créations de licences au 23 janvier versus 178 l'an dernier (208 au 30 juin 2025)
- 3 176 licenciés au 23 janvier versus 3 065 l'an dernier (3 195 au 30 juin 2025)

Ces meilleurs résultats de recrutement ouvrent la possibilité d'être en gain de licenciés en fin de saison et de stopper l'hémorragie constatée les années précédentes : Le début d'une inversion de tendance.

Le taux moyen de créations de licences est de 7,10% contre 6,33% à la même date l'année dernière.

10 Clubs dépassent l'objectif de créations de 10 % ce qui montre une vraie dynamique

Tandis que 11 clubs n'enregistrent aucune création de licences

Licence des jeunes : s'ils sont licenciés dans le club, on va payer les 2€50 chargés par la FFB. Il serait préférable de les licencier dans le « club jeunesse ».

4) Local

Après la décision de ne pas acheter Sun7, et la dénonciation du bail au Parc Saint-Jean, plusieurs options ont été étudiées par A. Kahn et F. Dreux :

- Achat d'un appartement : trop cher et inadapté
- Co-working : peut être une solution transitoire de dépannage mais pas une solution au long cours.
- Achat d'un local dans l'immeuble Innoveda : le promoteur et l'agence Smile sont prêts à consentir des efforts financiers pour rester dans un budget de 250K€, aménagement inclus pour un local de 60 m² de surface utile. Pour l'instant la discussion n'est pas allée plus loin.

- Le gérant du Parc Saint-Jean rencontré nous a fait part de son souhait de nous garder comme locataire. Il est prêt à consentir à une réduction de loyer significative. (mais avec charges et taxes foncières au même niveau)
- Une autre possibilité évoquée avec lui est de réduire la taille du local ce qui réduirait le loyer et les charges, mais avec comme contrepartie un engagement sur 6 ans et la participation pour 50% aux travaux. L'engagement sur 6 ans est rejeté par une majorité.

Trois options détaillées dans le PowerPoint adressé préalablement sont discutées et soumises au vote :

1. Achat d'un local dans l'immeuble en construction Innoveda : 3 voix
2. Rester au Parc Saint-Jean avec un loyer réduit : 3 voix
3. Rester au Parc Saint-Jean en réduisant le local : 2 voix

Un membre présent ne souhaite pas choisir et deux seraient plutôt en faveur de l'achat mais pas forcément Innoveda, plutôt attendre une opportunité.

F. Dreux et A. Kahn reprennent contact avec le Parc Saint-Jean pour les 2 options et vont rencontrer l'agence Smile et le promoteur d'Innoveda pour creuser l'offre. En parallèle chacun continue à regarder les offres à l'achat ou en location. Une réunion par visio sera organisée en février pour prendre une décision.

5) Bridgez-vous bien :

Etienne Reneaume fait le point sur cette opération de recrutement en lien avec les CCAS de la commune

Plusieurs autres clubs l'ont fait ou prévoient de le faire :

- Juvignac avec saint Georges d'Orques : 15 nouveaux licenciés
- BCM : délai repoussé dans la mise en place, ce sera pour l'an prochain
- Bagnol : 6 personnes
- Lattes : fait mais ça s'est dilué avec les autres recrutements
- Rochefort : avec la CCAS du Canton ce qui élargit le périmètre
- Carnon : pas cette année
- PO : Saleilles et Moulin à vent en perspective

L'opération marche mais doit être engagée idéalement avant décembre pour pouvoir intégrer les nouveaux dans le cursus annuel d'enseignement.

6) Opérations FFB :

La FFB met en route des opérations sans toujours prévenir les Comités au préalable ce qui complique la participation ou la communication :

- Parrainages en mars : le Comité communiquera.
- Trophée du Bridge : envoyé directement par la FFB aux clubs. Le Comité préfère poursuivre son propre système de récompense local.

7) Enseignement :

Claude Poulin, APR, fait le point sur la saison en cours et notamment :

Championnat des écoles :

- BF1 : 5 clubs
- BF2 : quelques clubs
- SEF : 4 clubs

SDE : 4 clubs

Stage de formation continue des moniteurs : peu de réponses sur les 140 moniteurs.

Faire un rappel sur la formation des moniteurs dans le prochain TOP

8) Compétitions

Diane Olivan donne un point de situation de la saison de compétitions en cours :

- SEC : Il marche bien avec en 3 912 participants contre 3 500 l'année dernière (pour 19,8 clubs organisateurs en moyenne) . Merci à Luc Pannetier pour la qualité des tableaux de résultats.
- Stage arbitre de club : il comporte maintenant 2 modules : module 1 de deux jours pour organisateur de tournoi (60€) et module 2 de trois jours (90€) pour l'arbitrage à la table. Il deviendra possible de ne faire que le module 1 pour ceux qui veulent s'investir dans l'organisation des tournois et FFBClubNet. Les 2 modules restent nécessaires pour la formation d'arbitre de club.
- Mixte / 4 : on passe de 97 équipes à 84, mais 7 dans la nouvelle division de ligue.
- Coupe de France : stable à 96
- Mixte / 2 : stable
- Senior Open / 2 : passe de 225 à 229, avec -15 en expert et + 19 en performance
- Espérance / 2 : 93 paires réparties sur 8 clubs
- Challenge / 4 : idem l'an dernier

- Senior Open / 4 : 5 équipes inscrites seulement à Narbonne, D. Olivan va déplacer une équipe pour maintenir le site
- IC : il ne reste que 5 jours pour les inscriptions

Commission des compétitions :

Il faut lancer un appel à volontaires pour réunion le matin et Conseil Régional l'après-midi. Dates fixées au 13 avril et 22 mai.

9) Bridge scolaire

Remboursement des subventions : L. Pannetier a envoyé 4 courriers à la FFB et A. Kahn en a envoyé un. Résultat : aucune réponse, soit une perte de 2000-3000 €

Prochaine réunion lundi 13 avril 2026 à 14h00.

Le Président



Alain Kahn

La Secrétaire Générale



Françoise Dreux

